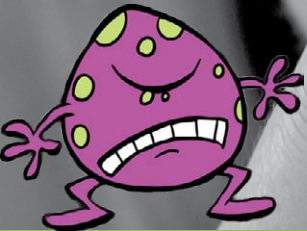
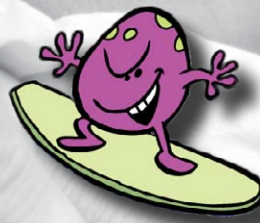




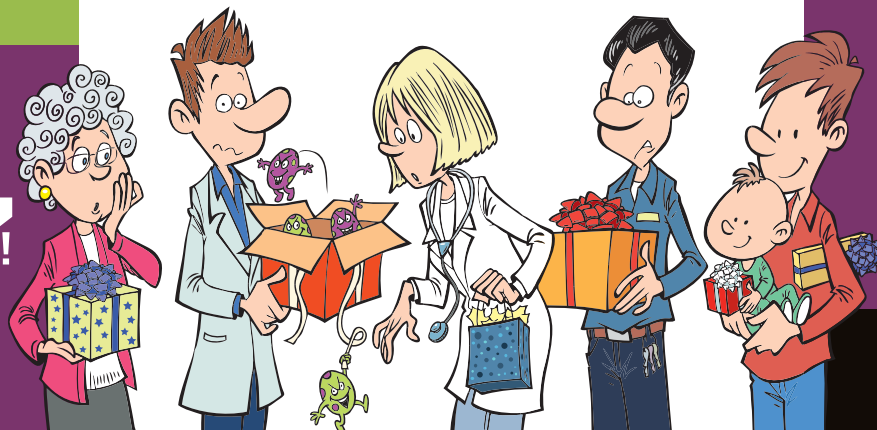
**Horaire
de vaccination
en pages 3 et 4**



PERSONNEL DE LA SANTÉ

LA GRIPPE, C'EST PAS UN CADEAU !

Faites-vous vacciner,
pour la protection de tous



Place à la vaccination antigrippale pour les employés



**D^{re} Lyse Landry,
Directrice de santé publique**



Avec l'automne arrive invariablement la vaccination contre la grippe saisonnière. Avec l'avènement du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, la direction de santé publique assure la vaccination de la population et cette année, en collaboration avec la direction des soins infirmiers, celle des employés.

Selon le Protocole d'immunisation du Québec (PIQ), dans le contexte du programme de vaccination contre la grippe, les travailleurs visés sont ceux qui donnent des soins de santé ou qui travaillent dans une installation de santé qui fournit des soins à ces patients.

Au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, ces installations sont les hôpitaux, les CLSC, les centres d'hébergement et de soins longue durée ainsi que l'ex-établissement Clair Foyer. Tout le personnel de ces sites est donc visé par la vaccination contre la grippe, qu'il soit en contact direct ou non avec la clientèle, l'objectif étant de réduire le risque de circulation du virus dans les murs.

Dans les autres sites du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, il n'y a pas lieu de vacciner tout le personnel. Toutefois, le vaccin est recommandé et gratuit pour toutes personnes à risque de complications liées à la grippe et pour celles qui pourraient transmettre la grippe à une personne à risque dans le cadre de leur travail ou à la maison.

Pourquoi vous faire vacciner?

- Pour vous protéger et protéger vos proches;
- Pour protéger les personnes plus à risque dans la population, dont les citoyens qui reçoivent des soins et services dans nos sites;
- Pour participer à un effort collectif pour notre bien-être à tous.

Le vaccin est-il sécuritaire?

Comme il a été élaboré à partir de souches inactives du virus sélectionnées par l'Organisation mondiale de la santé, le vaccin contre la grippe saisonnière est très sécuritaire et efficace. Il ne peut pas transmettre la maladie, car il ne contient aucun virus vivant.

Par ailleurs, les effets secondaires sont minimes et passagers, alors que les malaises intenses causés par la grippe durent entre cinq et sept jours.

Où et quand puis-je me faire vacciner?

Nous vous invitons à consulter l'horaire de vaccination ci-joint. Si des périodes de vaccination destinées aux employés ne sont pas offertes dans votre site, prenez rendez-vous sur monvaccin.ca. Vous pourrez alors profiter des périodes de vaccination destinées à la population pour recevoir votre vaccin.



horaire de vaccination

CH/CHSLD/CLSC Ville-Marie

Organisé par la santé publique, équipe locale

30 octobre, 16 novembre et
2 décembre de 6h30 à 16h30.
Tournée des étages.

CHSLD Duhamel

Organisé par Maude Allain

Date à confirmer
début novembre

CH/CHSLD/CLSC Témiscaming

Organisé par la santé publique, équipe locale

2 novembre, au bureau de Mélanie
Norman ou voir site monvaccin.ca

CH/CHSLD/CLSC La Sarre et Macamic

Organisé par la santé publique
équipe locale

2-9 novembre : Macamic
3-10 novembre : La Sarre

CH/CHSLD/CLSC Senneterre

Organisé par la santé publique, équipe locale

4 novembre 14 h à 16 h
11 novembre 8 h à 10 h, au local de
vaccination en santé publique.

Hôpital Rouyn-Noranda

Station fixe et mobile

16, 18 et 20 novembre
de 7 h à 18 h
à la Salle Harmonie

N'oubliez pas d'apporter
votre carte d'assurance maladie ou carte d'hôpital!

**Hôpital
Val-d'Or**

Station fixe et mobile

16, 18 et 20 novembre
de 7 h à 18 h
à la cafétéria (2^e étage)

**Hôpital
Amos**

Station fixe et mobile

16, 18 et 20 novembre de 7 h à 18 h
à la salle des mesures d'urgence
rez-de-chausée près de l'entrée
principale

**CHSLD
Rouyn-Noranda**

Station mobile

23 et 27 novembre
de 10 h à 18 h

**CHSLD
Amos**

Station mobile

23 et 27 novembre
de 10 h à 18 h

**CHSLD
Val-d'Or**

Station mobile

23 et 27 novembre
de 10 h à 18 h

**CH/CHSLD/CLSC
Malartic**

Station mobile

23 et 27 novembre
de 10 h à 18 h

**CLSC
Amos**

Station fixe

4 novembre
de 9h à 15h45
au local 323



GRIPPE
faites-vous vacciner
pour la protection de tous



Le personnel des ex-établissements / sites suivants sont invités à prendre rendez-vous pour la vaccination offerte à la population par l'entremise du site www.monvaccin.ca

Ex-Centre jeunesse
Ex-Centre de réadaptation La Maison
Ex-Centre Normand
Ex-Agence

Le personnel des ex-établissements / sites suivants sont invités à prendre rendez-vous pour la vaccination offerte à la population par l'entremise du site www.monvaccin.ca ou selon l'horaire des hôpitaux et CHSLD du secteur.

Ex-Clair Foyer
CLSC de Val-d'Or
et Rouyn-Noranda

Ce bulletin **L'intercom** est publié par la direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue.

Éditrice: Martine Doyon, chef de service des communications internes

Coordination du contenu: Renée Labonne et Chantal Cusson

Révisseur: Claudie Lacroix

Montage: François Bélisle

Le matériel visuel est fourni par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue**

Québec 

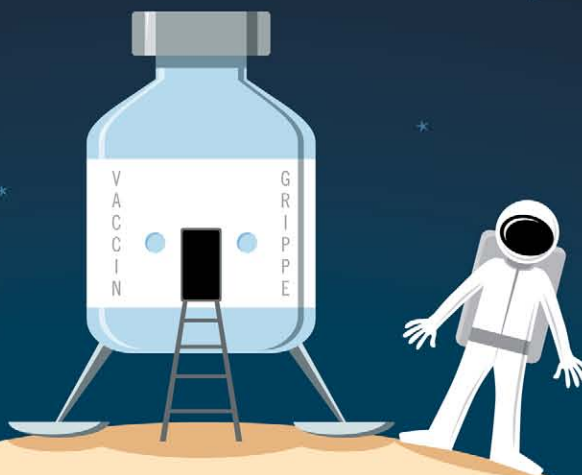
Pour communiquer avec l'équipe: 08_cissat_communications@ssss.gouv.qc.ca

PERSONNEL DE LA SANTÉ

LE VACCIN CONTRE LA GRIPPE



*Un petit geste pour soi,
un grand geste
pour la collectivité!*



FAITES-VOUS VACCINER
POUR LA PROTECTION DE TOUS